

Département de la
Charente-Meritime

Ville de ROYAN

OBJET :

Installation d'une
Boite aux Lettres

61.021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Réunion du 27 Janvier 1961

Le vingt sept Janvier mil neuf cent soixante et un à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 21 Janvier 1961.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEUREUX, IRENUSSEAU, LANQUE, MOUCHOT, POUGET, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, ETCHEBER, MASSE, FONTANILLE, BERLAND, REIX, Melle FOUCHE, GACHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. MENANT par M. BISCAYE
M. BETOUS, par M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Commission des Travaux, le 26 Janv. 1961, a donné un avis favorable à l'installation d'une boîte aux lettres à l'angle de la rue P. Métaie et de la rue de Foncillon (sur le mur de la Coop) Ce quartier est assez défavorisé à ce point de vue.

Le Conseil Municipal

- Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 26 Janvier 1961 décide l'installation d'une boîte aux lettres à l'angle de la rue P. Métaie et de la rue de Foncillon, sur le mur de la COOP, pour un prix de 220 NF dit que la dépense sera imputée au chapitre " dépenses imprévues "

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre ^{MM.} les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 2 Février 1961
LE SOUS PREFET

signé: L. VOCHEL

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 13 février 1961

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS